



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 50624

Texte de la question

M. Yannick Moreau appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation financière du centre hospitalier « Côte de Lumière » aux Sables d'Olonne en Vendée. En effet, alors que la région Pays-de-Loire a décidé d'importants investissements financiers à l'échelle régionale, l'opération de restructuration du pôle santé et de son financement « Les Olonnes » n'a toujours pas abouti. Le projet de reconstruction du nouveau centre hospitalier au sein du pôle santé validé par les pouvoirs publics à hauteur de 95 millions d'euros, n'a obtenu, à ce jour, qu'environ 3 % de subventions spécifiques, et n'augure en recevoir que 8 % à l'horizon 2027. Le centre des Olonnes connaît dès lors des difficultés financières décrites par la chambre régionale des comptes, alors même qu'il a connu sur la même période, le transfert de la chirurgie à l'établissement privé, la montée en charge de la tarification à l'activité (T2A) défavorable aux petites structures. C'est donc par l'emprunt qu'il compense le manque d'accompagnement des pouvoirs publics. Il semble alors que les conditions globales du financement d'une telle opération aient été largement sous-estimées. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte mettre en œuvre pour apporter des solutions à la situation du centre hospitalier « Côte de Lumière ».

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50624

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2014](#), page 1681

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)